

# ACTIVITE : NATATION COMPETITION

## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021/2022

ADHERENT (E) : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
N° de téléphone \_\_\_\_\_  
Mail (*sauf si vous recevez déjà les informations de la MJC*) \_\_\_\_\_  
**MAIL ECRIT EN MAJUSCULE**

### JOURS ET HORAIRES :

- \*Groupe avenir Espoir (Année : Garçons 2011 à 2014 / Filles 2012 à 2014)  
Lundi 18h15 à 19h30, Mercredi 15h30 à 17h00 et le Samedi 13h15 à 14h15
- \*Groupe jeune et + Élite (Année : Garçons 2010 et avant / Filles 2011 et avant)  
Lundi 19h30 à 20h30, Mardi 19h30 à 20h30, Mercredi 13h à 13h50 (muscultation en salle) 14h à 15h30 (natation), Jeudi 19h à 20h30 et le Samedi 14h15 à 15h45
- \*Groupe jeune et + Honneur (Année : Garçons 2010 et avant / Filles 2011 et avant)  
Lundi 19h30 à 20h30, Mardi 19h30 à 20h30 et le Jeudi 19h00 à 20h30

La place en compétition se gagne au mérite et en approbation avec l'entraîneur CANTIN Gabrielle

**COÛT DE L'ACTIVITE : 219€** (Cotisation : 210€/an + carte de membre : 9€)  
Sauf si la carte est déjà payée dans l'activité : .....

### Certificat médical obligatoire à l'inscription :

**Attention :** L'inscription ne pourra être acceptée que si le dossier est complet : chèque(s) et certificat médical. En cas d'absence de l'une de ces pièces, à la rentrée, l'inscription sera refusée.

### PAIEMENT

Cotisation à régler dans sa totalité dès l'inscription.

- Possibilité de payer en 3 fois (fournir 3 chèques qui seront encaissés en octobre, novembre et décembre).
- Le montant du 1<sup>er</sup> chèque doit comprendre la carte de membre et la cotisation du 1<sup>er</sup> trimestre.

**Paiement dans sa totalité : 219€** N° du chèque ..... Encaissé en octobre

### Paiement en 3 fois :

	Montant	N° chèque	Mois d'encaissement
1 <sup>er</sup> chèque : CM + cotisation	79,00 €		Octobre
2 <sup>ème</sup> chèque : cotisation	70,00 €		Novembre
3 <sup>ème</sup> chèque : cotisation	70,00 €		Décembre

Aucun remboursement d'activité ne sera effectué en cours d'année. En cas de circonstances exceptionnelles et imprévisibles (incapacité physique de pratiquer l'activité ou accident) et d'arrêt définitif de l'activité, un avoir pourra être délivré sur présentation d'une demande écrite et d'un certificat médical. Tout trimestre entamé est dû.

Je soussigné Mr, Mme ..... autorise, ma fille, mon fils, à participer à l'activité mentionnée ci-dessus.

La responsabilité de la MJC se limite à la durée de l'activité.

A....., le..... Signature

**LA CARTE DE MEMBRE VOUS DONNE L'ACCES GRATUIT A LA BIBLIOTHEQUE + TARIF REDUIT POUR LES SPECTACLES DONNES DANS LE CADRE « DES VENDREDIS DU TREFLE ».**